



HOMMAGE À M. Yves PAUTET

C'est avec une grande tristesse et une émotion collective que s'achève cette année 2016 avec la disparition d'Yves PAUTET, Vice-Président chargé des travaux au sein de notre syndicat, sans oublier deux de nos agents Christophe FIATTE et Jérôme RONDEAU, qui laissent un grand vide au sein de notre collectivité.

Elu au Smictom depuis 2006, homme de terrain, Yves accomplissait son travail d'élu avec passion et avec une rigoureuse conscience des responsabilités.

Discret et d'une gentillesse naturelle, Yves était un précieux collaborateur estimé et apprécié de tous.

Nous ne cesserons d'avoir une pensée affectueuse et émue pour notre collègue et ami qui nous a quitté si brutalement le 5 novembre 2016 à l'âge de 64 ans.

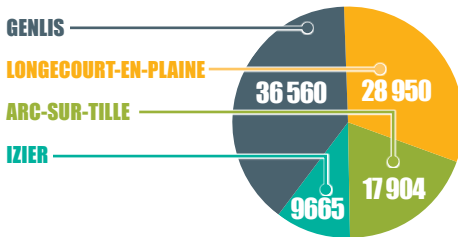
Daniel CHETTA,
Président du SMICTOM

Déchèteries AGRANDISSEMENT DES DÉCHÈTERIES DE GENLIS ET LONGECOURT-EN-PLAINE

LES CHIFFRES :

(du 1^{er} Janvier au 30 Septembre 2016)

93 079 USAGERS DONT :



NOMBRE D'USAGERS/HEURE



OBJECTIFS :

- Améliorer la fluidité des usagers et le contrôle par le gardien,
- Proposer un contrôle d'accès sécurisé,
- Améliorer les conditions de dépôts et d'enlèvements des déchets,
- Augmenter la valorisation des déchets acceptés,
- Optimiser le fonctionnement des filières (DEA, D3E, pneus,...),
- Mettre les déchèteries aux dernières normes en vigueur.



COLLECTE EN 2017 DE L'AMIANTE LIÉE :

La réglementation sur les conditions de récupération de l'amiante ayant évolué, le syndicat réfléchit quant aux modalités de réception de l'amiante liée provenant des usagers. Les personnes intéressées sont invitées à se rendre régulièrement sur le site internet du SMICTOM ou à contacter le SMICTOM.



MISE EN PLACE DE LA REP MEUBLE SUR UNE DE NOS DECHETERIES AU COURS DU 1^{ER} SEMESTRE 2017 AVANT GENERALISATION. Cette nouvelle filière, gérée par l'éco-organisme ECO MOBILIER consistera à séparer dans une benne tous les éléments d'ameublement qui assurent l'assise, le couchage, le rangement...

UNE TONNE DE
VERRE TRIÉE COÛTE
152 FOIS MOINS CHÈRE
QU'UNE TONNE D'ORDURES
MÉNAGÈRES RÉSIDUELLES
(OMR) COLLECTÉE !

UNE TONNE DE
TRI SÉLECTIF COÛTE
10 FOIS MOINS CHÈRE
QU'UNE TONNE D'OMR
COLLECTÉE !

Date de collecte en 2017 des contenants sous-pression :



- **Du 20 au 25 Février 2017**
à la déchèterie de ARC-SUR-TILLE
- **Du 27 Février au 4 Mars 2017**
à la déchèterie de LONGECOURT-EN-PLAINE
- **Du 6 au 11 Mars 2017**
à la déchèterie de GENLIS
- **Du 13 au 18 Mars 2017**
à la déchèterie de IZIER

CONDITIONS TARIFAIRES : Gratuité pour le 1^{er} contenant puis 10€ le contenant supplémentaire.

UN POINT SUR LES BOMBES AEROSOLS

Toutes les bombes aérosols de nourriture (chantilly...), de cosmétique (parfum, laque,...), antiseptique, désodorisant, lubrifiant, dégraissant, dépoussiérant, nettoyant,... **ne doivent pas être déposées en déchèteries mais dans le bac bleu de tri car elles se recyclent !**





SERD 2016

PAIN, N'EN PERDONS PLUS UNE MIETTE !



Dans le cadre de la Semaine Européenne de la Réduction des Déchets (SERD) 2016 qui s'est tenue du 19 au 27 novembre 2016, le SMICTOM, en partenariat avec 4 boulangeries volontaires du territoire, a organisé l'opération "Pain, n'en perdons plus une miette".

Peu onéreux, le pain est souvent gaspillé en quantité. Il représente pourtant une denrée importante dans la culture française et reste un symbole pour les générations qui ont connu la faim. Gaspiller un pain équivaut à vider 2 baignoires remplies d'eau OU rouler en voiture pendant 2,240 km. En France, le gaspillage alimentaire des ménages, c'est : 20 kg par habitant par an dont 7 kg de produits encore emballés (viande, yaourts,...). Cela représente un coût d'environ 400 € par foyer et par an.

Cette action qui s'inscrit dans la thématique «lutte contre le gaspillage alimentaire» du Programme Local de Prévention des Déchets, a permis de distribuer gratuitement 500 sacs à pain en tissu et des guides auprès des clients des boulangeries.

Il existe de nombreuses façons de se servir d'un reste de pain :

- Le griller pour le petit-déjeuner,
- Le transformer en croûtons : des petits cubes de pain grillés à la poêle,
- Le transformer en chapelure pour saupoudrer sur un gratin,
- L'utiliser à la place de la farine dans les crêpes, cakes ou crumbles,
- Cuisiner le traditionnel « pain perdu » avec du lait et des œufs.



«Ce sac à pain vous est offert par le SMICTOM de la plaine Dijonnaise.»

NOMBRE DE PERSONNES SENSIBILISÉES AU GASPILLAGE ALIMENTAIRE ET GRATIFIÉES D'UN SAC À PAIN DEVANT LEUR BOULANGERIE :

- LONGEAULT > 91 personnes

- LONGECOURT > 80 personnes

- GENLIS > 150 personnes

- ARC-SUR-TILLE > 103 personnes

Nous tenons à remercier nos 4 partenaires sans qui, cette action n'aurait pu voir le jour : La boulangerie La Halte Gourmande de Longecourt-en-Plaine, la boulangerie Au fournil de Laëtitia à Genlis, la boulangerie Guillin à Longeault, la boulangerie Guenot d'Arc-sur-Tille.

ECO-EXEMPLARITÉ

Les communes du SMICTOM s'engagent !

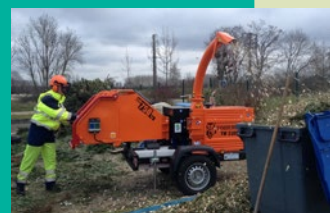
Depuis 2015, le SMICTOM met à la disposition des communes adhérentes au syndicat, un broyeur à végétaux afin de permettre de réduire les volumes de déchets verts issus de la taille et de l'élagage. Le broyat obtenu est utilisé dans les espaces verts des communes comme paillage ou sur les sites de compostage périscolaire.

Les communes signataires de la convention avec le SMICTOM s'engagent également à réaliser une fois par an une journée de broyage à destination des particuliers.

Pour plus d'information, contactez le chargé de Prévention du SMICTOM au 03 80 37 84 85.

MON BEAU SAPIN, ROI DU JARDIN !

« Mon beau sapin, roi des forêts, que j'aime ta verdure. » Ça, c'est avant les fêtes. Mais après que le Père Noël soit passé, le sapin ne nous fait plus rêver avec ses branches à moitié plumées et son vert qui vire au roux. Pire, il nous énerve ! Il n'y a plus qu'une solution : le virer du salon. C'est ingrat, mais les belles histoires finissent parfois mal.



L'opération « **Mon beau Sapin, roi du jardin** » est une opération destinée au broyage des sapins de Noël dans les déchèteries du SMICTOM de la Plaine Dijonnaise.



Du 2 au 19 janvier 2017, vous êtes donc invités à venir déposer vos sapins* dans l'une des 4 déchèteries du territoire. Le broyat de sapin vous sera ensuite, si vous le souhaitez, mis à disposition (pensez à venir avec un sac !).

Le dépôt des sapins se fera jusqu'au jour précédent le broyage :

> Izier : du 2 au 10 janvier 2017

> Longecourt-en-Plaine: du 2 au 11 janvier 2017

> Arc-sur-Tille : du 2 au 17 janvier 2017

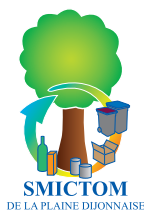
> Genlis : du 2 au 19 janvier 2017

Contact SMICTOM / service Prévention des Déchets : 03 80 37 84 85

** Sans décoration, avec pied démonté et clous ou vis de supports enlevés.*

CONSEIL D'UTILISATION DU BROYAT DE SAPIN

Outre son utilité herbicide, il est également de bonne utilité pour pailler les allées de jardin, les plantes de terre de Bruyère et sert de répulsif contre les limaces.



SMICTOMinfos #15

www.smictom-plainedijonnaise.fr

secretariat@smictom-plainedijonnaise.fr
SMICTOM Infos est une publication du SMICTOM de la Plaine Dijonnaise
Impasse Arago - 21110 Genlis - Tél : 03 80 37 84 85
Directeur de la publication : Daniel Chetta
Rédacteur en chef : Delphine Guenot
Conception et maquette : www.jpm-associés.com
Imprimé sur papier 100 % recyclé : S2E Impressions

